

# 4 Obtenir les données dont nous avons besoin

---

# Table des matières du module

<b>4</b>	<b>Obtenir les données dont nous avons besoin</b>	<b>1</b>
4 - 1	Prendre des décisions pour obtenir les données dont nous avons besoin	7
4 - 2	Concevoir une mauvaise enquête	10
4 - 3	Bonnes pratiques pour la conception d'une enquête	13
4 - 4	Examen pratique avec des ensembles de données externes	15
4 - 5	Les bases d'une enquête	18
4 - 6	Compter les personnes - Polycopié	30
4 - 7	Scénario d'une enquête auprès des ménages	37
4 - 8	Test d'utilisation de feuilles de calcul	41
4 - 9	Collecte et protection des données mobiles	42

# Obtenir les données dont nous avons besoin

---

**L'obtention des données dont vous avez besoin nécessite un bon départ et une bonne planification. L'objectif de ce module est d'aider les équipes ou les groupes à poser les bonnes questions à des moments clés de ce parcours. Recueillir des données soi-même peut sembler plus facile, mais les pièges sont nombreux, en particulier si l'on s'engage sur la voie de l'enquête. Identifier un ensemble de données externes peut contenir les données dont vous avez besoin, mais il a probablement été collecté dans un but différent.**

## Questions explorées dans ce module

- 1 Quelles sont les décisions qui vous permettront d'obtenir les données dont vous avez besoin ?
- 2 Quelle est la bonne approche en matière d'enquête ?  
Que devez-vous savoir sur un ensemble de données externes ?

## Objectifs d'apprentissage

A la fin du module, les apprenants :

- ▶ Comprendront comment obtenir les données dont ils ont besoin et éviter de collecter les données qui ne sont pas nécessaires.
- ▶ Sauront quand ils devront obtenir les données eux-mêmes en les collectant, ou aller chercher un ensemble de données externes.
- ▶ Sauront comment utiliser un ensemble de données externes.
- ▶ Seront capables de concevoir des enquêtes et d'analyser leur efficacité.

## Sujets du Module

- ▶ Planifier l'obtention des données
- ▶ Concevoir une enquête efficace
- ▶ Identifier et évaluer un ensemble de données externes.

## Recettes

### Une proposition de processus étape par étape pour atteindre les objectifs d'apprentissage

- ▶ Commencez par demander à l'équipe ou à vos participants de revoir **Prendre des décisions pour obtenir les données dont nous avons besoin (4 - 1)**.
- ▶ S'ils ont identifié l'enquête comme un moyen d'obtenir les données dont ils ont besoin, demandez-leur de
  - a) **Concevoir une mauvaise enquête (4 - 2)**
  - b) Puis compiler **Bonnes pratiques pour la conception d'une enquête (4 - 3)**
  - c) Concevoir une enquête avec **Scénario d'une enquête auprès des ménages (4 - 7)**

- ▶ S'ils ont identifié les ensembles de données externes comme un moyen d'obtenir les données dont ils ont besoin, utiliser **Examen pratique avec des ensembles de données externes (4 - 4)**
- ▶ Utiliser **Générer une checklist de qualité des données (5 - 5)** comme étape finale

## Ingrédients

Choisissez les ingrédients pour créer votre propre recette. Avez-vous un ingrédient qui nous manque ? Envoyer un mail à [data.literacy@ifrc.org](mailto:data.literacy@ifrc.org)

## Exercices

### Expériences d'apprentissage social courtes et discrètes

- ▶ **Prendre des décisions pour obtenir les données dont nous avons besoin (4 - 1)**
- ▶ **Concevoir une mauvaise enquête (4 - 2)**
- ▶ **Bonnes pratiques pour la conception d'une enquête (4 - 3)**
- ▶ **Examen pratique avec des ensembles de données externes (4 - 4)**
- ▶ **Scénario d'une enquête auprès des ménages (4 - 7)**
- ▶ **Test d'utilisation de feuilles de calcul (4 - 8)**

## Diaporamas

### Présentations à utiliser et/ou à adapter :

**Les bases d'une enquête (4 - 5)**

## Checklists/Documents/Matériels

### Pour la documentation des éléments essentiels de l'expérience d'apprentissage

**Compter les personnes - Polycopié (4 - 6)**

**Collecte et protection des données mobiles (4 - 9)**



# Prochaines Etapes

---

## Modules pertinents du Data Playbook

**Rendre les données utiles, utilisables et partageables (5)**

### Crédit

---

Dirk Slater, contributeurs de FICR V1 Sprint and Data Playbook Beta

# 4 - 1 Prendre des décisions pour obtenir les données dont nous avons besoin

---

**Cet exercice aidera une équipe à comprendre comment obtenir les données dont elle a besoin. Il s'adresse à tout groupe qui travaille ensemble pour prendre des décisions sur la manière d'obtenir des données.**

- ▶ **Personne** : 2 à 5 personnes
- ▶ **Durée** : Cet exercice peut durer de 30 minutes à trois mois, en fonction de l'avancement du projet de données.
- ▶ **Difficulté** : Moyen
- ▶ **Matériel virtuel** : plate-forme de réunion virtuelle, espace de rédaction/documentation partagé
- ▶ **Matériel en personne** : Tableaux, post-it, marqueurs

## Exercice

Continuez à poser ces **10 questions** à l'équipe jusqu'à ce que vous obteniez les données dont vous avez besoin !

	Questions	Non	Oui
1	Connaissons-nous la question à laquelle nous voulons que les données répondent ?	Non, arrêtez, clarifiez la question et reprenez.	Oui – aller à question <b>2</b>
2	Les données dont nous avons besoin existent-elles quelque part ?	Non, aller à question <b>3</b>	Oui – aller à question <b>8</b>
3	Devons-nous les obtenir auprès des personnes ?	Non, aller à question <b>7</b>	Oui – aller à question <b>4</b>
4	Les personnes sont-elles disposées à répondre à une enquête ?	Non, aller à question <b>7</b>	Oui, êtes-vous sûr ? Les avez-vous interrogés récemment ? Veuillez reposer la question 4 avant de passer à la question <b>5</b> .
5	Existe-t-il une enquête existante que nous pourrions utiliser ou modifier facilement ?	Non, aller à question <b>5</b>	Oui, faites cette enquête et demandez-nous si nous sommes sûrs de ne pas poser trop de questions.
6	Savons-nous comment concevoir une enquête ?	Non, révisez ces exercices sur la conception d'enquêtes  <b>Concevoir une mauvaise enquête (4 - 2), Les bases d'une enquête (4 - 5), et Bonnes pratiques pour la conception d'une enquête (4 - 3)</b>	Oui, concevez et réalisez l'enquête et passez à la question <b>10</b>
7	Quelles sont les autres sources de données ? Pensez à l'imagerie satellite, aux cartes, aux études de cas, aux rapports, etc. Une fois les données trouvées, passez à la question 9.		
8	Sont-elles dans un référentiel comme HDX ?	Non, aller à question <b>7</b>	Oui, essayez <b>Examen pratique avec des ensembles de données externes (4 - 4)</b> et passez à la question 9.
9	L'ensemble de données contient-il toutes les données dont nous avons besoin pour répondre à la question ?	Non, existe-t-il d'autres bases de données susceptibles de compléter et de répondre à la question ?	Oui – aller à question <b>10</b>



Questions	Non	Oui
<p><b>10</b> Les données que nous avons obtenues sont-elles adéquates et de qualité ? Sont-elles réellement utiles ? Voir aussi : Générer une checklist de qualité des données (Module 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les données sont-elles exactes ? Non, retournez au point 2 Oui, passez au point b</li> <li>● Les données sont-elles complètes ? Non, retourner à 2 Oui, aller à c</li> <li>● Sont-elles cohérentes ? Non, retourner au point 2 Oui, passer au point d</li> <li>● Sont-elles valides ? Non, retourner à 2 Oui, aller à e</li> <li>● Est-elle appropriée ? Non, retournez au point 2 Oui, <b>vous avez obtenu les données dont vous avez besoin</b></li> </ul>		

### Crédit

---

Dirk Slater, Miki Tsukamoto, Eero Sario et Mununuri Musori

## 4 - 2 Concevoir une mauvaise enquête

---

**Cet exercice s'adresse à toute équipe ou groupe d'individus susceptibles d'entreprendre une enquête pour obtenir les données dont ils ont besoin.**

- ▶ **Personnes** : 4 à 16 personnes
- ▶ **Durée** : 60 Minutes
- ▶ **Difficulté** : Facile
- ▶ **Matériel virtuel** : plate-forme de réunion virtuelle, espace de rédaction/documentation partagé
- ▶ **Matériel en personne** : Tableau, post-it, marqueurs

## Exercice

### Partie 1 : Explorer (5 minutes)

Commencez l'exercice en répartissant les participants en paires ou en groupes de trois. Demandez-leur de partager leurs expériences en matière d'enquêtes au cours de l'année écoulée (ou d'une période récente). Qu'est-ce qui leur a particulièrement déplu en répondant à une enquête ? Demandez-leur de dresser la liste des éléments qui leur ont déplu et de les considérer comme des "éléments" pour la conception de leur enquête.

### Partie 2 : Discuter (15 minutes)

Après avoir eu 15 minutes pour discuter et dresser la liste des éléments, demandez-leur d'échanger et de partager des éléments avec les autres groupes.

### Partie 3 : Concevoir (20 minutes)

Demandez-leur de concevoir une enquête qui frustrera et ennuiera les personnes interrogées. Ils peuvent choisir leurs propres éléments ou utiliser les éléments créés par les autres groupes.

**Donnez-leur 20 minutes.**

Au bout de 20 minutes, ils peuvent échanger leur enquête avec les autres groupes - demandez-leur d'indiquer quelle est, selon eux, l'enquête la plus mauvaise.

### Partie 4 : Réviser (5 minutes)

Pour conclure l'exercice, demandez-leur de passer en revue les éléments qu'ils ont identifiés. Demandez-leur : quels éléments pourriez-vous améliorer et utiliser dans la prochaine enquête que vous concevrez ?

### Partie 5 : Conclure (5 minutes)

Rappelez à tout le monde qu'il existe une certaine lassitude à l'égard des enquêtes et posez la question : Avons-nous vraiment besoin d'une enquête ? Existe-t-il un moyen plus efficace d'obtenir les données dont nous avons besoin ?

## Bonus

Utilisez avec **Bonnes pratiques pour la conception d'une enquête (4 - 3)** et **Scénario d'une enquête auprès des ménages (4 - 7)**

### Crédit

---

Cet exercice a été adapté à partir d'un concept développé par Mor Rubinstein.  
Collaborateurs : Dirk Slater, Miki Tsukamoto, Eero Sario et Mununuri Musori.

## 4 - 3 Bonnes pratiques pour la conception d'une enquête

---

**Cet exercice s'adresse à tout groupe ou équipe souhaitant concevoir des enquêtes pour obtenir les données dont ils ont besoin.**

- ▶ **Personnes** : 4 à 16 personnes
- ▶ **Durée** : 45 Minutes
- ▶ **Difficulté** : Facile
- ▶ **Matériel virtuel** : plate-forme de réunion virtuelle, espace de rédaction/documentation partagé
- ▶ **Matériel en personne** : Tableau, post-it, marqueurs

## Exercice

---

### Partie 1 : Explorer (5 minutes)

Répartissez les participants en paires ou en groupes de trois et demandez-leur de réfléchir à une expérience qu'ils ont récemment vécue dans le cadre d'une enquête. S'agissait-il d'une bonne ou d'une mauvaise expérience ? L'enquête leur a-t-elle été bénéfique d'une manière ou d'une autre ? A-t-elle été instructive d'une manière ou d'une autre ?

---

### Partie 2 : Réviser (25 minutes)

Une fois qu'ils ont terminé les conversations dans leurs petits groupes, ramenez-les en plénière et passez en revue le diaporama **Les bases d'une enquête (4 - 5)**.

Ensuite, demandez aux participants de compiler les meilleures pratiques. Si vous êtes en ligne, demandez aux participants d'entrer leurs réponses dans un document partagé. S'il s'agit d'une réunion en personne, demandez aux participants d'écrire les meilleures pratiques sur des post-it et de les afficher sur un mur. Une fois la compilation terminée, demandez aux participants d'identifier les sujets et les catégories dans lesquels les bonnes pratiques pourraient être divisées et de les déplacer en conséquence.

---

### Partie 3 : Discuter (15 minutes)

Après avoir compilé les bonnes pratiques, donnez-leur quelques minutes pour les lire, puis posez-leur la question suivante : Comment allez-vous modifier votre approche de la conception d'une enquête après avoir lu ce qui a été compilé ?

---

### Bonus

Concevoir une enquête en utilisant **Scénario d'une enquête auprès des ménages (4 - 7)**

### Crédit

---

Basé sur un concept développé par Mor Rubinstein et conçu par Dirk Slater

## 4 - 4 Examen pratique avec des ensembles de données externes

Cet exercice est destiné à une équipe qui a besoin de comprendre si un ensemble de données externes contient les données dont elle a besoin, ou à la formation d'un groupe d'individus qui veulent apprendre à identifier si un ensemble de données externes est à la hauteur de la situation. Un prérequis pour cet exercice pourrait être **Prendre des décisions pour obtenir les données dont nous avons besoin (4 - 1)**.

- ▶ **Personnes** : 4 à 16 personnes
- ▶ **Durée** : 45 Minutes
- ▶ **Difficulté** : Moyen
- ▶ **Matériel virtuel** : plate-forme de réunion virtuelle, espace de rédaction/documentation partagé
- ▶ **Matériel en personne** : Tableau, post-it, marqueurs

## Exercice

### Préparation :

Si l'accès à Internet est faible ou inexistant, les animateurs doivent télécharger quelques exemples d'ensembles de données pour que les participants puissent les utiliser. Des ensembles de données sont disponibles sur IFRC FDRS, IFRC Go, [HDX](#) (UN OCHA), et d'autres portails de données.

### Partie 1 : Explorer (5 minutes)

Quelle est la question à laquelle nous devons répondre ? Comprenons-nous vraiment la question et qui la pose ? Pourquoi posent-ils cette question ?

### Partie 2 : Définir (25 minutes)

Les participants auront besoin d'un accès à Internet pour cette étape. L'animateur peut également télécharger quelques ensembles de données "exemples" sur des sujets clés tels que le climat, la santé, la migration et/ou les crises et les catastrophes.

Des ensembles de données sont disponibles sur IFRC FDRS, IFRC Go, HDX (UN OCHA), et d'autres portails de données.

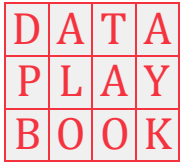
### Partie 3 : Réviser (10 minutes)

Explorez l'ensemble de données et posez les questions suivantes :

- ▶ Quel était l'objectif de cet ensemble de données ? Est-il conforme au nôtre ?
- ▶ En termes de question - l'ensemble de données est-il :
  - ⊙ Précis ?
  - ⊙ Complet ?
  - ⊙ Cohérent ?
  - ⊙ Valide ?
  - ⊙ Opportun ?

Si vous avez répondu "non" à l'une des questions ci-dessus, demandez s'il existe un autre ensemble de données qui pourrait mieux faire l'affaire ou être utilisé en complément de celui-ci. Ou bien devez-vous créer votre propre ensemble de données ?





---

## Partie 4 : Discuter (5 minutes)

Demandez au groupe de réfléchir à ce qu'il doit prendre en compte ou faire avant d'identifier et d'utiliser un ensemble de données externes.

---

### Bonus

Il pourrait être utile d'utiliser **Prendre des décisions pour obtenir les données dont nous avons besoin (4 - 1)** en conjonction avec **Rendre les données utiles, utilisables et partageables (5)**.

### Crédit

---

Dirk Slater

# 4 - 5 Les bases d'une enquête

# L'enquête dit...

---

**Parlez-nous de la dernière enquête à laquelle vous avez participé.**

- ▶ Cela correspondait-il à vos attentes ?
- ▶ Votre vie privée a-t-elle été respectée ?
- ▶ Avez-vous reçu les résultats ?
- ▶ Quelles ont été les étapes suivantes ? Quel a été l'impact ?

## Les enquêtes sont :

Une enquête est une méthode de collecte d'informations auprès d'un échantillon de personnes. Les enquêtes sont réalisées pour éclairer la planification et la prise de décision.

Il existe de nombreux types d'enquêtes. Par exemple, une enquête peut comprendre des questionnaires ou des entretiens pour mesurer les caractéristiques et/ou les attitudes des personnes. Elles peuvent inclure des données qualitatives et quantitatives.

# Considérations de planification

- ▶ Ressources et délais appropriés disponibles pour collecter, analyser et utiliser les données de manière adéquate.
- ▶ Plan de traitement des données
- ▶ Types d'outils utilisés pour collecter les données. Tenir compte de l'accessibilité, de la distance sociale et d'autres facteurs : enquête en ligne/hors ligne ?
- ▶ La méthodologie est-elle appropriée ? Éthique ? Confidentialité des données dès la conception ? Minimisation ?
- ▶ Le contenu est-il approprié ?
- ▶ Les participants sont-ils impliqués dans la planification ?

# Considérations relatives à la communauté/au public

- ▶ Public/résultats de la planification définis ?
- ▶ Les informateurs clés sont-ils impliqués ?
- ▶ Test et planification de la diffusion ?
- ▶ Consentement obtenu pour une utilisation juste ?
- ▶ Vulnérabilité évaluée/enquête alphabétisation ?
- ▶ Les participants ont-ils accès à la réponse ?
- ▶ Saturation/Fatigue/Duplication?
- ▶ Boucles de feedback pour les communautés incluses ?
- ▶ La rencontre en personne est-elle responsable ?

# Exemple de plan d'enquête (1)

Calendrier de l'enquête			
Équipe de gestion de l'enquête (SMT):			
Équipe de l'enquête			
Calendrier	Activité	Responsabilité	Livrable
1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nommer une équipe de gestion de l'enquêt</li> <li>Confirmer le budget disponible pour l'enquête.</li> <li>Examiner et finaliser les termes de référence.</li> <li>Créer une dropbox pour partager les documents de référence avec l'équipe chargée de l'enquête.</li> <li>Préparer un projet de calendrier pour le processus d'enquête.</li> </ul>		Sélection de l'équipe de gestion de l'enquête. Budget approuvé disponible pour l'enquête. Termes de référence sont finalisés et approuvés. Dropbox créée. Projet de calendrier.
2 semaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publier le cahier des charges sur plusieurs listes (ALNAP, XCeval, MandE) afin de solliciter des candidatures pour les postes de l'équipe d'enquête.</li> </ul>		Publication du cahier des charges
1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présélection/entretien des candidats et recrutement de l'équipe d'enquêteurs.</li> </ul>		Sélection et recrutement de l'équipe d'enquête.
1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les consultants en enquêtes préparent un rapport initial : il comprend les méthodologies proposées, les plans de collecte de données et de reporting avec des outils de collecte de données tels que des guides d'entretien, la répartition des rôles et des responsabilités au sein de l'équipe, un calendrier avec des dates fermes pour les produits à livrer, et les dispositions logistiques et de voyage pour l'équipe.</li> </ul>		Rapport initial.

## Exemple de plan d'enquête (2)

<b>1 semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données.</li> </ul>		Collecte des données par la méthode la plus appropriée au contexte du terrain. Contrôle et nettoyage des données.
<b>2 semaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et rapport préliminaire.</li> </ul>		Rapport préliminaire.
<b>1 semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débriefing avec les parties prenantes concernées pour vérifier l'exactitude des données et recueillir d'autres commentaires des participants.</li> </ul>		Contribution des parties prenantes concernées.
<b>1 semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les parties prenantes concernées examinent le rapport préliminaire.</li> </ul>		Envoi de tout commentaire sur le rapport préliminaire.
<b>1 semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les consultants de l'enquête intègrent les commentaires et préparent le rapport final (<i>ce qui marque la fin du travail pour l'équipe d'enquête</i>).</li> </ul>		Rapport final.
<b>1 semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport final est approuvé par la direction concernée. S'il s'agit d'une enquête soutenue par le secrétariat de la FICR, elle doit être publiée dans la base de données d'évaluation de la FICR. Voir : <a href="https://www.ifrc.org/evaluations">https://www.ifrc.org/evaluations</a></li> </ul>		Approbation du rapport final et paiement des consultants enquêteurs.



# Protection des données, éthique et Privacy by Design

- ▶ Droits des participants
- ▶ Protection contre les préjudices
- ▶ Collaboration avec les participants
- ▶ Entretiens guidés par des responsabilités éthiques

# Impliquer les participants

L'engagement de la communauté doit être inclusif. Les organisations sont responsables et transparentes.

## Contexte

---

- ▶ Expliquer l'objectif de l'enquête, sa durée et ses rôles
- ▶ Fournir des détails sur l'organisation
- ▶ Expliquer comment les informations seront utilisées

## Consentement éclairé

---

- ▶ Identifier et discuter des considérations et des risques liés à la protection de la vie privée
- ▶ Obtenir un consentement éclairé avant de procéder
- ▶ La participation est volontaire, les questions peuvent être facultatives

# Protection des Données

Chaque projet doit être construit selon les principes du privacy by design et de la protection contre les préjudices.

- ▶ Prévoir de ne collecter que les données nécessaires à la réalisation des objectifs du projet.
- ▶ Préparer des réponses agrégées. Sachez que, dans certains contextes, des échantillons plus petits peuvent être "désagrégés", ce qui peut être préjudiciable.
- ▶ Préciser qui a accès aux données en définissant clairement les rôles, les responsabilités et les procédures.
- ▶ Toutes les personnes impliquées dans le projet s'engagent à respecter la confidentialité des participants et à garantir la protection.

# Soyez éthique

Souvent, les personnes qui conçoivent l'enquête ne sont pas celles qui la réalise :

- ▶ Prévoir le respect de la vie privée et la sécurité des participants (répondants)
- ▶ Prévoir la sécurité des enquêteurs
- ▶ Former les enquêteurs aux bonnes pratiques

Les gestionnaires de données peuvent ne pas être les mêmes personnes que celles qui ont conçu ou mené l'enquête :

- ▶ Intégrer le "privacy by design" et l'utilisation responsable des données dans tous les workflows d'information.
- ▶ Fournir un contexte pour enrichir l'analyse et les résultats.

(i) Note: especially during a pandemic, part of ethics is the decision if it is responsible to conduct the survey in-person.

# Merci

Crédit : Dirk Slater, Mununori Musori, Heather Leson, et Olaf Steenbergen

# 4 - 6 Compter les personnes - Polycopié

## Résumé

Les équipes de la FICR chargées des données utilisent les bonnes pratiques pour dénombrer les personnes. Qu'il s'agisse du récent rapport sur la réponse au COVID-19, des données opérationnelles ou du  **système régulier de banques de données et de rapports à l'échelle de la Fédération (FDRS)** , il est prioritaire de normaliser et d'adhérer aux bonnes pratiques en matière de comptage des personnes. Cela est essentiel pour tous les rapports et analyses de données réalisés par l'équipe du FDRS et toutes les autres personnes utilisant les données FDRS. Nous disposons d'un document de la FICR : "Note technique : Compter les personnes atteintes". Ce qui suit est un extrait de la checklist. Pour plus de détails, veuillez consulter le  **site web du FDRS** .

L'un des principaux indicateurs de l'action humanitaire est "combien de personnes ont été atteintes ?" La FICR et les Sociétés nationales en rendent compte chaque année pour l'ensemble de leurs programmes et activités.

## Comment comptabiliser les personnes atteintes ?

Cette checklist aidera les participants à réfléchir à la manière d'intégrer les bonnes pratiques. Remplissez-la en fonction des informations dont vous disposez. Répondez à toutes les questions en adoptant le point de vue du "privacy by design".

### Éléments à prendre en compte

- ▶ Le comptage des personnes atteintes est l'un des types de mesure utilisés par la FICR. Nous utilisons des données quantitatives et qualitatives pour informer notre travail. Ce document porte sur l'amélioration des données quantitatives.
- ▶ Il s'agit d'un sujet complexe, mais l'extrait devrait aider à comprendre comment nous pourrions atteindre la qualité des données avec un cadre de normalisation des données.
- ▶ La note technique " Compter les personnes " est utilisée par les spécialistes du suivi et de l'évaluation de la FICR. Pour l'obtenir, vous pouvez télécharger une copie via le système de banque de données et de rapports à l'échelle de la Fédération.

# Checklist

## Considérations organisationnelles pour le comptage des personnes atteintes

Éléments	Les considérations générales au niveau de la Société nationale pour compter et rendre compte des personnes atteintes sont les suivantes :	Notes
1	Déterminer l'objectif général et la portée du rapport sur les personnes atteintes - au niveau du projet, du programme, du pays, de la région ou du monde ?	
2	Il faut au moins s'assurer que le décompte et le rapport sur les "personnes atteintes" répondent aux exigences minimales de la Société nationale en matière de rapport pour le FDRS.	
3	Mettre en place des systèmes de gestion des données qui permettent une collecte et une gestion systématiques et fiables des données, responsables et réalistes pour l'organisation. Il existe de plus en plus de solutions logicielles pour soutenir la gestion de l'information, de la collecte mobile de données sur des appareils portables ( ODK, Magpi/RAMP, KoBoToolbox) aux systèmes de gestion en ligne à l'échelle de l'organisation. Au minimum, des feuilles de calcul Excel peuvent être utilisées.	
4	Promouvoir la compréhension et l'engagement à tous les niveaux de la collecte et de la gestion des données pour soutenir et pérenniser le comptage systématique et fiable des personnes atteintes. Adapter le renforcement des capacités et des incitations en conséquence ; outre le partage de cette note technique, envisager des possibilités d'apprentissage allant de la formation en présentiel et en ligne au mentorat et à l'assistance technique directe. Consultez le site web de la FICR sur les FDRS et les conseillers techniques régionaux du PMER pour obtenir des conseils et des ressources supplémentaires. La mise en place de mesures incitatives comprend également le partage et la communication de données aux parties prenantes afin de favoriser la compréhension et l'appréciation de leur utilisation.	



## Rapports sur plusieurs projets/programmes

Éléments	Les éléments clés à prendre en compte pour l'agrégation des données sur les personnes atteintes par plusieurs projets et programmes sont les suivants :	Notes
5	Promouvoir l'utilisation de formulaires/formats de saisie de données systématiques sur le terrain qui comptabilisent les personnes atteintes par type de service, prestataire, point de prestation et délai. Cela permettra d'agrèger les données à des niveaux plus élevés en vue de l'établissement de rapports.	
6	Cartographier le paysage de la prestation de services, qu'il s'agisse d'une ville ou d'un pays entier, afin d'identifier et d'éviter les risques de double comptage. Cela implique généralement un examen des plans des projets/programmes et une consultation avec les responsables pour identifier les cas où certaines populations cibles, certains services ou certains prestataires peuvent se chevaucher dans le temps et dans l'espace.	
7	Contrôler la qualité des données. N'attendez pas de préparer un rapport annuel pour découvrir que certains projets ou programmes n'ont pas comptabilisé correctement les personnes atteintes, mais soyez proactifs et effectuez des contrôles de la qualité des données sur le terrain. En règle générale, ces exercices varieront en fonction du domaine du programme et comprendront l'assurance de la qualité des processus qui ne se limitent pas au comptage des personnes atteintes. Les checklists relatives à la qualité des informations de suivi constituent une ressource utile, mais au final, le suivi de la qualité des données devra être adapté en fonction de l'organisation et du domaine du programme.	

# Comptage et rapports au niveau du projet/programme

Eléments	Les éléments clés à prendre en compte pour compter et rendre compte des personnes atteintes par un projet ou un programme unique sont les suivants :	Notes
8.	Respecter les exigences et les formats de rapport spécifiques pour les dénombrements de personnes atteintes (voir l'encadré 2, ci-dessus, sur les normes minimales de rapport pour les personnes atteintes selon le FDRS).	
9	Le comptage et l'établissement de rapports sur les personnes atteintes doivent être planifiés dans le cadre d'un système cohérent visant à répondre à d'autres besoins en matière d'établissement de rapports sur les projets/programmes. Les personnes atteintes ne sont que l'une des nombreuses données de suivi nécessaires à la prise de décision et à la responsabilisation de la direction. Voir le Guide de suivi et d'évaluation des projets et programmes de la FICR, section 2.4 (p. 57) sur la communication et l'utilisation des informations.	
10	Utiliser des formulaires/formats de saisie de données qui permettent un réenregistrement systématique et une agrégation des comptages de personnes atteintes par type de service, prestataire, point de prestation et délai. Cela permettra également d'identifier et d'éviter les doubles comptages.	
11	Veiller à ce que les ressources humaines, matérielles et financières soient adéquates et réalistes pour l'établissement des rapports sur les personnes atteintes.	
12	Sachez à l'avance comment les chiffres concernant les personnes atteintes seront analysés et utilisés et adaptez les formulaires de collecte de données en conséquence - par exemple, les évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC), les études de base, les plans d'action d'urgence, le FDRS, etc.	
13	Assurez-vous que la collecte des données est culturellement appropriée, en veillant à ce que les équipes de collecte des données soient représentatives de la population, compétentes sur le plan linguistique, équilibrées sur le plan du genre et conscientes des normes et des tabous culturels.	
14	Veiller à ce que les personnes chargées de la collecte et de la gestion des données soient formées et préparées à l'éthique des données, aux normes et aux principes "ne pas nuire", tels que le consentement éclairé, l'exactitude des données, la protection de la vie privée et la sécurité.	
15	Identifier et planifier la collecte de données sur les personnes atteintes en fonction du type de service, en accordant une attention particulière aux comptages directs et indirects - par exemple, les évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC), les études de base, les plans d'action d'urgence, le FDRS, etc.	

## Comptage direct des personnes atteintes

Éléments	Comptage direct des personnes atteintes	Notes
16	Si nécessaire, utiliser un système de suivi pour identifier de manière unique chaque personne bénéficiant d'un service, de sorte qu'à la fin de la période de référence, il existe des listes précises des personnes atteintes (par nom et/ou par numéro d'identification).	
17	Dans la mesure du possible, décomposer le nombre de personnes atteintes en fonction du sexe, de l'âge, du handicap et de toute autre caractéristique sociodémographique pertinente afin d'éclairer l'analyse en vue d'une prestation de services efficace.	
18	Déterminer si l'utilisation de la taille moyenne des ménages est nécessaire et conseillée pour compter les personnes atteintes, en accordant une attention particulière aux limites inhérentes à la précision et aux données désagrégées sur les personnes atteintes. Si l'on compte les individus dans certains cas ET les ménages dans d'autres cas, il faut s'assurer que le comptage ne chevauche PAS les différentes stratégies de comptage.	
19	Déterminer si les comptages par capture sont fiables et précis pour compter les personnes atteintes. Les comptages par capture peuvent être utilisés lorsque la population cible est susceptible de bénéficier d'au moins un service au cours d'une période donnée dans la zone de prestation de services.	

## Comptage indirect des personnes atteintes

Eléments	Comptage indirect des personnes atteintes	Notes
20	Le comptage des personnes atteintes indirectement est intrinsèquement limité en termes de précision et de détail. C'est pourquoi...	
21	Déterminer avec soin les sources de données pour estimer les bénéficiaires indirects en veillant à la fiabilité et à la crédibilité des comptages.	
22	Ne pas estimer le nombre de bénéficiaires indirects lorsqu'ils reçoivent des services de la part de bénéficiaires directs, à moins qu'il n'existe un mécanisme structuré pour garantir la fiabilité de ce processus.	
23	Ne pas estimer le nombre de destinataires indirects lorsqu'ils ne sont pas directement atteints par les messages du réseau de la Fédération ou lorsqu'ils apprennent d'un autre destinataire indirect.	
24	N'extrapolez pas et n'estimez pas les chiffres d'une population nationale en tant que personnes indirectement atteintes, à moins qu'il n'y ait une justification substantielle.	
25	Il est parfois acceptable d'utiliser la taille moyenne des ménages ou les populations desservies pour aider à estimer le nombre de personnes indirectement atteintes.	
26	En général, il n'est pas possible de décomposer les personnes "indirectement atteintes" parce que le prestataire de services n'est pas présent pour enregistrer les différences démographiques. Toutefois, il existe des exceptions où il peut être justifié de tirer des conclusions sur les caractéristiques démographiques globales de certains bénéficiaires de services.	

# 4 - 7 Scénario d'une enquête auprès des ménages

---

**Cet exercice devrait convenir à tout public ayant besoin de comprendre la coordination de la conception d'une enquête.**

- ▶ **Personnes** : 4 à 24 personnes
- ▶ **Durée** : 60 Minutes
- ▶ **Difficulté** : Moyen
- ▶ **Matériel virtuel** : plate-forme de réunion virtuelle, espace de rédaction/documentation partagé
- ▶ **Matériel en personne** : Tableau, post-it, marqueurs

## Exercice

### Partie 1 : Explorer (10 minutes)

Les enquêtes font partie de notre travail d'engagement auprès des communautés. Cet exemple de "scénario d'enquête auprès des ménages" est un exemple d'atelier. Dans vos petits groupes, passez en revue les détails du contexte et clarifiez les problèmes/questions. Les participants devront peut-être formuler certaines hypothèses pour réaliser le scénario. Documentez-les et continuez.

## Contexte

- ▶ Le Jalistan est un pays situé près de l'équateur, avec une population de 11 103 100 personnes, composée de nombreux groupes ethniques, tribaux et linguistiques.
- ▶ Il est classé 112e sur 177 dans l'indice de développement humain du PNUD. Cependant, la situation des indicateurs constitutifs de l'IDH (espérance de vie, santé et revenu) dans le sud du Jalistan sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Cela est dû à plus de 30 ans de conflit interne intermittent.
- ▶ En raison du conflit interne, le gouvernement n'a que peu de possibilités de fournir des services de base dans les régions méridionales du Jalistan. À la suite d'un accord de paix négocié il y a un an, de nombreuses personnes déplacées par le conflit retournent dans les villages qu'elles avaient quittés, parfois il y a de nombreuses années.
- ▶ Le gouvernement est aujourd'hui relativement stable et plutôt bien accueilli, la situation générale en matière de sécurité étant plutôt optimiste.
- ▶ Si tous les villages évalués affichent des résultats médiocres au regard de tous les indicateurs de développement, la situation des villages situés autour d'Akeret est pire, car ils sont dépourvus de la plupart des services de base. Dans certains villages, il y a très peu de sources d'eau potable et dans chacun d'entre eux, les écoles sont délabrées et manquent de personnel.

- ▶ Les précipitations sont légèrement irrégulières, mais au cours des 20 dernières années, il n'y a eu que 3 années où les précipitations ont été très faibles.

**Objectif du projet :** réduire le nombre de décès et de maladies liés à l'eau et à l'assainissement dans les communautés ciblées du Jalistan méridional.

**Mise en œuvre :** Ce projet est entièrement conçu et réalisé par la Société du Croissant-Rouge du Jalistan.

**Durée :** Le projet s'étend du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

**Objectifs de l'enquête :** Recueillir des données primaires sur un certain nombre d'indicateurs liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans des villages situés dans le sud du Jalistan en utilisant la technologie mobile. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour la sélection des villages et pour la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation des pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

**Méthodologie d'enquête :** Une enquête quantitative sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène sera menée dans 4 villages du sud du Jalistan à l'aide de la technologie mobile. Les entretiens avec les ménages seront menés par des volontaires de la Société du Croissant-Rouge du Jalistan. Selon la méthodologie d'échantillonnage, jusqu'à 100 ménages devront être enquêtés afin de tirer des conclusions significatives des observations générales des communautés ciblées. Vingt volontaires (20) de la Société du Croissant-Rouge du Jalistan mèneront l'enquête. Ces volontaires seront mis en binôme et des efforts seront faits pour maintenir un équilibre entre les hommes et les femmes. La formation des volontaires et la collecte des données devraient se dérouler sur une période de six jours.

## Partie 2 : Conception d'enquête (20 minutes)

Concevez des questions d'enquête en combinant un scénario et un résultat. Notez comment vos questions changent lorsque vous associez un scénario à un résultat.

### Scénario 1 :

Ce foyer est composé d'un homme, de sa femme et de ses trois enfants à Kijereuk.

▶ **Parents :**

- Mari : Age 29
- Femme : Age 23

▶ **Trois enfants :**

- Fille : 6 mois
- Garçon : Age 7
- Fille : Age 8

## Scénario 2 :

Ce foyer est composé d'une veuve et de sa fille à Adong.

- ▶ Veuve : Age 65
- ▶ Fille : Age 35

### Objectif : réduire le nombre de décès et de maladies liés à l'eau et à l'assainissement dans les communautés ciblées

**Résultat 1 : Amélioration de l'accès à des sources durables d'eau salubre et de leur utilisation dans les communautés cibles**

1.1 Construction ou réhabilitation de points d'eau communautaires

1.2 Amélioration de la gestion communautaire des points d'eau

**Résultat 2 : Amélioration de l'accès à des installations sanitaires durables et de leur utilisation dans les communautés ciblées**

2.1 Construction d'installations sanitaires

2.2 L'utilisation des installations sanitaires est encouragée

2.3 Amélioration de la gestion communautaire des installations sanitaires

**Résultat 3 : Amélioration des pratiques d'hygiène et d'assainissement dans les foyers**

3.1 Amélioration des connaissances des ménages en matière d'hygiène et d'assainissement

3.2 Formation des ménages à l'hygiène et à l'assainissement

---

## Partie 3 : Discuter (15 minutes)

---

En séance plénière, les équipes doivent partager leurs plans d'enquête et faire part de leurs leçons/observations ou de leurs idées.

## Bonus

Diaporama [\*Les bases d'une enquête\*](#)

### Crédit

---

FICR PMER Handbook





# 4 - 8 Test d'utilisation de feuilles de calcul

---

[Télécharger ressources](#)

# 4 - 9 Collecte et protection des données mobiles

## Résumé

---

**La protection des données est importante pour notre travail. Ce document comprend des questions générales sur la manière dont ces mesures affecteront les flux de données et d'informations. Il s'agit d'un projet de recommandations clés et de recherches de base. Veuillez l'éditer.**

# Recommandations

- 1 Réviser et mettre à jour les procédures opérationnelles standard : En rédigeant les procédures opérationnelles standard pour ODK, Kobo, etc., nous nous rapprocherons des nouvelles lignes directrices. Une politique n'est de toute façon pas suffisante. Nous avons également besoin d'une analyse appropriée du flux de travail (lacunes, risques, etc.) pour soutenir les besoins des SIM.
  - Chaque ensemble de données devrait avoir une "procédure de contrôle de version et de transfert" (légère). Cela compensera la demande de "réutilisation de l'ensemble de données".
- 2 Formation et conseils en matière de protection des données : Il pourrait être utile de disposer d'une formation commune ou d'un document d'orientation pour tous les flux de données et d'informations sur la protection des données, même si nous travaillons tous dans des pays différents. Cela montrera que nous sommes prêts. Par exemple, le bureau britannique ne reçoit que des données agrégées via une feuille de calcul Excel (mail) à partir de x déploiements.
  - Inclure également des orientations sur la dépersonnalisation des données à caractère personnel, en utilisant la pseudonymisation (masquage) ou l'anonymisation (agrégation, conversion, etc.) de l'ensemble des données. Autres exemples : Images fixes d'un individu ou d'une communauté, séquences vidéo d'un individu ou d'une communauté, échantillons d'ADN d'un individu ou d'une communauté, et numéros de sécurité sociale.

Risques	Classement des priorités/atténuation	Lien(s) de fond	notes
Identifier clairement la gouvernance des données : qui est responsable de la collecte, du stockage, du traitement et de la diffusion des données personnelles au sein de l'organisation ?			
Configuration technique - sécurité, hébergement, stockage			
Absence de workflow(s) technique(s) cartographié(s) pour répondre aux lignes directrices sur l'UTILISATION RESPONSABLE DES DONNÉES des données			
Processus de collecte des données - consentement, minimisation des données/ensemble de données mvp			
Les données collectées contiennent des informations personnelles identifiables (IPI)			
Les données collectées contiennent des informations démographiques identifiables (IDI).			
Absence d'analyse commerciale/juridique des risques et préparation à une utilisation responsable des données			
Le responsable du traitement des données ne gère pas ce processus			
L'analyse sur l'outil propriétaire comprend l'ensemble des données			
Lignes directrices pour le traitement			
Traitement par SN			
Traitement par FICR			

Risques	Classement des priorités/atténuation	Lien(s) de fond	notes
Traitement par un acteur extérieur et avec un outil extérieur (universités/entreprises)			
Transfert/Partage - interne (UE)			
Transfert/Partage- interne (non-UE)			
Transfert/Partage - externe			
Incapacité d'atteindre les personnes les plus vulnérables/de réaliser des flux de données et d'informations en adhérant aux réglementations sur l'utilisation responsable des données/la protection des données			
Désagrégation/Réagrégation			
Archivage			

## Contexte de la recherche

### Documentation ODK

Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter la section Sécurité et confidentialité de la documentation ODK.

### Risques

- 1 En dehors des analyses d'utilisation (généralement opt-out) et des rapports de crash (généralement requis), le logiciel ODK ne transmet ni ne communique aucune information (par exemple, des données d'enquête) aux responsables d'ODK. Lorsque nous recueillons des données, nous utilisons par défaut des méthodes anonymes ou agrégées.
- 2 Le logiciel que nous avons écrit ne comporte aucun mécanisme susceptible de nous permettre d'accéder à vos appareils ou systèmes ou de les contrôler. Il est toujours possible que des pirates informatiques découvrent et exploitent des failles ou des bugs dans nos logiciels ou dans des bibliothèques tierces pour accéder à vos appareils ou systèmes ou les contrôler.
- 3 "Central" est le serveur ODK actuel. Voir les directives de sécurité d'ODK. Par ailleurs, tenez-vous informé de toutes les directives pertinentes de votre organisation (FICR et/ou Société nationale) en matière de sécurité numérique et de sécurité des données, de respect de la vie privée et de protection des données.

- 4 Avec tous les services d'hébergement tiers, vous devez vous attendre à ce que vos données puissent être consultées par le personnel d'assistance du service d'hébergement. Les différents services mettent en place divers moyens pour restreindre l'accès, crypter et/ou sécuriser les données et les communications au sein de leurs centres de données.
- 5 Nous recueillons des données agrégées sur le comportement des utilisateurs par le biais de Google Analytics et nous recueillons des données sur les crashes par le biais de Google Firebase Crashlytics. Nous utilisons une communication HTTPS sécurisée pour transférer ces données aux administrateurs d'ODK. Les utilisateurs peuvent désactiver l'analyse dans les paramètres de l'application. La journalisation des incidents ne peut pas être désactivée.

## Livret sur la Protection des données (CICR, chapitre 11)

### Risques clés

- ▶ nécessité d'une orientation claire sur le traitement par les organisations humanitaires des informations extraites de l'application de messagerie
- ▶ la méconnaissance des types de données qu'ils traitent
- ▶ les métadonnées pourraient être consultées et analysées par des tiers qui les utiliseraient au détriment des populations vulnérables.

## Vers un cadre sécurisé pour la santé mobile - étude de cas sur la collecte de données mobiles

Gejibo, Samson Hussien - ['Towards a Secure Framework for mHealth. A Case Study in Mobile Data Collection Systems', Doctoral Thesis, Bergen Research Open Archive, 05/11/2015](#)

"Pour ce travail, nous avons collaboré avec les logiciels open-source MDCS, openXdata et Open Data Kit (ODK)".

## KoBo

(i) P. 31 études de cas sur la sécurité et le respect de la vie privée dans la collecte, le transfert et l'archivage des données. Explications très claires des risques et des lacunes du flux de travail en matière de sécurité dans le cadre du développement international.

- ▶ [KoboToolbox data security measures: Keeping your data safe](#)
- ▶ [IFRC KoBo data protection information](#)

## Vue d'ensemble

Les données KoBo présentent trois points de vulnérabilité : (a) sur le terminal, (b) lors de la transmission, et (c) sur le serveur. Ces vulnérabilités sont atténuées comme suit :

Sur le terminal, les données sont disponibles en texte clair jusqu'à ce qu'elles soient transmises. Nous recommandons donc que le terminal lui-même soit chiffré (une fonction standard d'Android) de sorte qu'à moins qu'un utilisateur autorisé ne le déverrouille, les données ne puissent pas être obtenues. Une fois transmises, les données sont généralement supprimées du téléphone.

En transmission, KoBo utilise TLS par défaut.

Sur le serveur, les données sont aussi sûres que le serveur lui-même et dépendent fortement de l'administration du serveur et des protocoles et processus de sécurité. Certaines agences, dont la FICR, ont choisi de mettre en place leur propre serveur en partie pour garantir la sécurité de leurs données à un niveau plus élevé que celui fourni par les serveurs librement accessibles.

En tant que fonction avancée, KoBo prend également en charge le chiffrement de bout en bout des données, de sorte que les paquets de données sont chiffrés à l'aide d'une clé publique lorsque la soumission du formulaire est finalisée sur un terminal et ne peuvent être déchiffrés qu'à l'aide d'une clé privée correspondante détenue sur l'ordinateur local de l'individu. Ces données sont entièrement chiffrées sur le terminal, lors de la transmission et sur le serveur, et doivent être téléchargées du serveur vers un environnement local avant d'être déchiffrées localement (ce qui signifie que les données sont déchiffrées à l'aide d'une clé publique).

Dans la pratique, nous avons constaté que ces points ont toujours été suffisants pour atténuer les problèmes de protection des données sur le plan technique. En outre, les faiblesses réelles en matière de protection des données sont rarement d'ordre technique, mais sont bien plus souvent dues à une mauvaise conception des formulaires. Nous recommandons donc également à toute personne déployant un formulaire (que ce soit à l'aide de KoBo ou de tout autre outil) d'examiner attentivement s'il est réellement nécessaire de collecter des informations personnellement identifiables en premier lieu. À moins de procéder explicitement au suivi des bénéficiaires (auquel cas le point de vulnérabilité le plus critique est la base de données du serveur où sont rassemblées toutes les informations sur les bénéficiaires, ce qui n'est pas le cas de KoBo), il est rarement nécessaire de le faire.

## Accès aux données

Au départ, seule la personne qui a créé un projet dans KoBo a accès à ses données.

Les seules personnes qui peuvent accéder à vos données sont les administrateurs du serveur. Cependant, ils ne consultent jamais vos données (voir les clauses contractuelles ci-dessous).

Vous pouvez accorder des permissions sur les données de votre projet à d'autres utilisateurs de KoBo si vous le souhaitez.

## Revue de Sécurité

Le CICR a procédé à une revue de la sécurité du serveur KoBo de la FICR en mai 2021 et l'a jugé sûr pour les besoins de l'organisation.

Conformément à la pratique habituelle pour les serveurs hébergés à l'extérieur, la FICR n'effectue pas de tests de pénétration. Toutefois, compte tenu de la large utilisation du serveur KoBo de la FICR et de la nature des données qui y sont hébergées, nous serions heureux d'accepter des offres de tests de pénétration.

## Clauses contractuelles relatives à la protection des données entre la FICR et KoBo Inc.

- ▶ Les données ne doivent être stockées, traitées, sous-traitées, sauvegardées, mises en cache ou hébergées d'une autre manière que sur des serveurs situés dans des lieux approuvés par l'organisation.
- ▶ Les serveurs américains ne doivent en aucun cas être utilisés.
- ▶ Le prestataire de services doit à tout moment informer l'organisation du lieu où les données sont conservées et traitées, et consulter l'organisation si un changement de lieu est envisagé.
- ▶ Le prestataire de services ne fait appel à des sous-traitants qu'avec le consentement de l'organisation, tant en ce qui concerne l'entité concernée que la finalité du sous-traitement, et respecte les exigences contractuelles même lorsque les données sont traitées par des sous-traitants.
- ▶ Si le prestataire de services reçoit une demande d'information de l'organisation, il doit notifier cette demande à l'organisation ; en cas d'ordre de non-divulgateion, le contrat doit exiger que le prestataire de services fasse valoir son obligation contractuelle de notifier à l'organisation une demande d'information de sa part.



- ▶ Toute information de l'organisation traitée par le prestataire de services ou tout sous-traitant reste la propriété et les actifs de l'organisation. Ces informations, y compris les informations relatives à l'endroit où les données sont stockées ou à la personne qui les traite, sont confidentielles et le prestataire de services ne doit pas les divulguer à un tiers sans l'accord écrit préalable de l'organisation. Si le prestataire de services reçoit une demande d'information de la part d'un État dans lequel l'organisation bénéficie de privilèges et d'immunités, il doit explicitement faire valoir les privilèges et immunités de l'organisation et indiquer que les données stockées auprès du prestataire de services constituent des biens et des actifs qui appartiennent à l'organisation et qu'elles bénéficient d'une immunité absolue contre les perquisitions et les saisies. Si l'organisation n'est pas elle-même en mesure de le faire, le prestataire de services doit s'adresser au ministère des affaires étrangères compétent, l'informer d'une demande d'informations et faire valoir les privilèges et immunités de l'organisation.
- ▶ En cas de demande d'information, et si les privilèges et immunités ne sont pas acceptés par les autorités, le CSP invoquera des moyens juridiques selon les instructions de l'organisation. Si l'organisation ne peut pas être informée d'une demande, le prestataire de services doit invoquer tous les moyens juridiques raisonnables disponibles en vertu du droit applicable, y compris celui de l'État qui demande l'information, pour contester à la fois l'interdiction de notification et l'obligation légale de divulguer les données.
- ▶ Le contrat est régi par le droit suisse. Les parties ne peuvent en aucun cas se référer au droit américain.

## Modèle d'évaluation de la mise en œuvre de la protection de la vie privée

[Towards a privacy impact assessment template for mobile health data collection systems](#)

Le modèle d'analyse d'impact sur la vie privée est généralement structuré en quatre parties :

- 1 Description de l'application (c'est-à-dire des systèmes mobiles de collecte de données - MDCS), en termes d'objectif, d'exigences, d'utilisateurs, de parties prenantes, d'architecture de l'application et de flux de données.
- 2 Identification des menaces pesant sur la vie privée au regard d'une liste d'objectifs de protection de la vie privée intégrés dans le cadre juridique du RGPD de l'UE.
- 3 Proposition de contrôles techniques et organisationnels visant à atténuer les menaces identifiées pour la vie privée (contre-mesures)
- 4 Documentation de l'évaluation des incidences sur la vie privée concernant le MDCS analysé

## Identification des menaces et sélection des contre-mesures

En examinant le contexte du MDCS, il est possible de dresser une liste des menaces pesant sur la vie privée et de les associer aux objectifs mentionnés ci-dessus en matière de protection de la vie privée. Cette analyse d'identification des menaces peut être réalisée par un groupe d'experts, à l'aide de sessions de brainstorming et d'examen itératifs.

### Deux exemples préliminaires de ces menaces sont

#### Menace 1

Profilage de l'utilisateur (menace de minimisation des données) L'utilisation du MDCS permet de relier assez facilement les données des sujets (c'est-à-dire les patients ou les familles), les activités, les liens de parenté, les données démographiques, etc. Le profilage des utilisateurs est inhérent au processus de surveillance de la santé. L'exploitation plus poussée des relations entre les données, la création de profils plus complets, peuvent entraîner l'utilisation de données à caractère personnel au-delà de l'objectif initial.

#### Menace 2

Objectifs vagues : Des objectifs vaguement définies permettent d'utiliser le MDCS à des fins qui n'ont pas été préalablement définies au cours de la phase de conception. Par exemple, ne pas suivre les principes de l'utilisation rationnelle des données médicales et les utiliser à des fins secondaires.

## Pourquoi la protection des données est-elle importante pour nous ?

- ▶ Les organisations humanitaires collectent et partagent plus de données que jamais auparavant
- ▶ Dignité et vie privée des bénéficiaires - la vie privée du domicile et de la famille est reconnue par les institutions internationales.
- ▶ Risque accru de préjudice pour les bénéficiaires en fonction de leur appartenance politique, ethnique, religieuse ou de leur état de santé - le principe "ne pas nuire".
- ▶ Se conformer ou s'exposer à des amendes importantes pouvant aller jusqu'à 4 % ou 20 millions d'euros
- ▶ Risques opérationnels et de réputation

## Protection des données vs sécurité vs responsabilité ?

**"La responsabilité des données dans l'action humanitaire est la gestion sûre, éthique et efficace des données personnelles et non personnelles en vue d'une réponse opérationnelle.**

**Il s'agit d'une question cruciale pour le système humanitaire et les enjeux sont importants".**

**IASC**

Conformité juridique	Politique de confidentialité	Conditions générales d'utilisation	Registre des traitements	Juristes et consultants
	DPIA	Politiques internes	Notifier le dpa	
Protection des données	Suivi du consentement	Piste d'audit	Droit à l'oubli	Vous
	Identité	Notification de violation	Évaluation des risques	
	Politiques de partage des données	Portabilité des données	Droit d'opposition	
Sécurité des données	Authentification	Contrôle d'accès	Transfert sécurisé	L'informatique et vous
	Stockage des clés	Rotation des clés	Opération de recherche	
	Chiffrement au repos	Redondance	Sécurité des API	

## Tout ce que vous devez savoir...

- ▶ ...Est que les données personnelles collectées sont exactes et pertinentes, et qu'elles ne sont pas utilisées de manière abusive, perdues, corrompues, ou consultées et partagées de manière inappropriée.
- ▶ Consentement éclairé et librement donné
- ▶ Ne collecter qu'un minimum de données à caractère personnel
- ▶ Ne conserver les données qu'aussi longtemps que nécessaires
- ▶ S'assurer que l'accès aux données personnelles est contrôlé
- ▶ N'utiliser les données personnelles qu'aux fins autorisées
- ▶ En cas de doute, consultez un expert !

## Rappel sur le RGPD

Toutes les SN de l'UE sont soumises au RGPD, même lorsqu'elles travaillent en dehors de l'UE.

## Quelques aspects clés du RGPD

Droit d'être informé (assurez-vous que vos utilisateurs ont été informés des données personnelles que vous collectez et de la manière dont vous les utiliserez)

Droit d'accès (sur demande, fournissez une copie complète de toutes leurs données dans un délai raisonnable)

Droit de rectification (si un utilisateur demande une rectification, vous devez mettre à jour/corriger les données que vous détenez à son sujet dans un délai raisonnable).

Droit à l'effacement (à l'oubli) (À la demande d'un utilisateur, vous devez effacer toutes les données que vous détenez sur lui sans retard injustifié s'il n'y a pas de raison impérieuse de continuer à les traiter. Cela pose un problème si vous conservez des copies de sauvegarde).

## Partage de données personnelles en dehors de votre SN ?

Chaque fois qu'un contrat, formel ou autre, prévoit le partage d'informations personnelles, votre SN doit demander que le destinataire des données personnelles garantisse un ensemble minimum de protections ( RGPD Art. 28(3)) :

- ▶ N'utilisez les données que conformément aux instructions de votre SN
- ▶ Assurer la sécurité des données
- ▶ Assister votre SN pour toute demande de protection des données que vous pourriez recevoir
- ▶ Notifier immédiatement toute violation à votre SN
- ▶ Pas de sous-traitance ou de partage de données sans approbation
- ▶ Supprimer et/ou restituer les données à la fin du contrat

## Cas d'utilisation

(Réponses fournies par James De France)

## Cas : Formulaire de consentement

---

**"Nous accueillons des réfugiés de différents pays parlant différentes langues. Devons-nous traduire les formulaires de consentement dans toutes les langues que nous rencontrons ?"**

**"Oui, ce serait l'idéal. Si la personne ne peut pas comprendre pourquoi on lui demande son consentement, celui-ci n'est pas valable, car il n'a pas été pleinement informé, ni donné librement".**

## Cas : Chiffrement des appareils

---

**"Les smartphones et les ordinateurs portables doivent-ils être chiffrés sur le terrain ? Quelles sont les ressources disponibles pour le faire ?"**

**"Dans la mesure du possible, oui. Au minimum, les appareils contenant des données personnelles devraient être protégés par un mot de passe, une empreinte digitale ou un code. Si possible, avec la possibilité de les effacer à distance s'ils sont perdus."**

## Cas : Services Cloud

---

**"Les données personnelles peuvent-elles être sauvegardées dans un service en cloud auquel de nombreuses personnes ont accès ?"**

---



**"Oui, mais il ne faut jamais rendre le lien accessible au public. Il convient également d'examiner attentivement les conditions de service du fournisseur de services cloud (géré par le service juridique). Seules les personnes qui reçoivent le lien doivent pouvoir accéder aux données, qui doivent alors être protégées par un mot de passe"**

**"Toutefois, je n'utiliserais pas Google Docs pour ce faire, car Google a accès à toutes les données dans le cadre de ses conditions d'utilisation. "**

## Cas : Partage de données personnelles

**"Partage des données personnelles de la population affectée avec le gouvernement ? D'autres acteurs opérationnels ?"**

**"Le partage des données à caractère personnel avec le gouvernement ou d'autres acteurs opérationnels ne devrait se faire qu'après examen des conséquences possibles et devrait faire l'objet d'un accord écrit limitant l'utilisation des données à caractère personnel fournies.**

**Toutefois, cela dépend également des exigences légales particulières du pays et de la question de savoir si la SN est le responsable du traitement des données."**

## Cas : Minimisation des données

**"Position de la FICR sur la minimisation des données ? Par exemple, lorsque vous donnez un ensemble de cuisine à une famille, quelles sont les données dont vous avez réellement besoin ?"**

**"Cela peut dépendre de la législation nationale, des exigences du donateur ou de l'audit. Ne collectez que suffisamment de données pour vous assurer que chaque famille reçoive un kit de cuisine (si tel est l'objectif)."**

## Ressources

---

- ▶ ICRC [handbook](#) on data protection in humanitarian action (300+ pages)
- ▶ IFRC data protection [policy](#) (9 pages)
- ▶ IFRC data protection policy [guidance note](#) (2 pages)
- ▶ IFRC data protection [flyer](#) (2 pages)
- ▶ IFRC eLearning course [Targeted – An introduction to cyber security](#)
- ▶ IASC [operational guidance](#) on data responsibility in humanitarian action (37 pages)
- ▶ IFRC Data Playbook: [Responsible Data](#) (various resources)
- ▶ Data protection impact assessment (DPIA) [tool](#)

## Crédit

---

Eero Sario, Dan Joseph, et James de France